



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1643 du 22 Septembre 2020

Le Chef de l'Etat a procédé à la pose de la 1^{ère} pierre du Complexe industriel de transformation du cacao, à Anyama- PK24

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a procédé ce mardi 22 septembre 2020, à la pose de la première pierre du Complexe industriel de transformation du cacao, à Anyama- PK 24, dans la nouvelle zone industrielle, sur l'autoroute du Nord.

Fruit de la coopération ivoiro-chinoise, ce complexe, initié par le Conseil Café-Cacao de Côte d'Ivoire, est constitué de deux Unités de transformation de fèves de cacao de 50 milles tonnes chacune, deux entrepôts de stockage d'une capacité de 300 milles tonnes et d'un Centre de formation aux métiers du cacao. Il sera bâti sur deux terrains d'une superficie de 21 hectares chacun, acquis à Anyama-PK 24 et à San Pédro.

Le Chef de l'Etat a salué la réalisation de ce projet qui permettra à notre pays, premier producteur mondial de cacao avec plus de 2 millions de tonnes, de passer d'une capacité de transformation actuelle de 600 à 650 milles tonnes, soit le tiers de la production totale, à un volume de cacao transformé de 1 million de tonnes, d'ici deux à trois ans.

Ce qui, selon lui, est une excellente chose parce que, cette transformation va générer de la valeur ajoutée, des emplois pour les Ivoiriens, mais également des recettes pour le budget de l'Etat. De plus, le projet d'un coût de réalisation de 216 milliards de F CFA, va considérablement améliorer le volume des investissements déjà réalisés dans notre pays.

Par ailleurs, le Président Alassane OUATTARA a indiqué que grâce à ce type de projet, la croissance économique sera de 8% l'année prochaine, contre 1,5 à 2% cette année. Cela, a-t-il souligné, est un « miracle » d'autant que la plupart des grands pays européens et américains sont en récession ; ce qui n'est pas le cas pour la Côte d'Ivoire. Toutes choses qui démontrent que ce projet est un projet « essentiel », non seulement pour la croissance économique, mais aussi pour les

exportations, les investissements, les emplois et pour l'industrialisation de notre pays.

C'est pourquoi, le Chef de l'Etat a tenu à remercier et féliciter les Ministres concernés par la question et l'ensemble des membres du Gouvernement, et les a invités à favoriser, faciliter et accompagner ce type de projets afin qu'à l'horizon 2025, la Côte d'Ivoire puisse arriver à transformer la totalité de sa production cacaoyère.

Avant le Président de la République, le Directeur Général du Conseil Café-Cacao, M. Yves Brahima KONE, et le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Kobenan Kouassi ADJOURMANI, ont remercié le Chef de l'Etat pour sa constante sollicitude à l'endroit du monde agricole en général et des acteurs de la filière Café-Cacao en particulier.

Ils l'ont également remercié et félicité pour tous ses efforts, sacrifices et initiatives pour assurer des revenus justes aux producteurs et autres acteurs de la filière, en vue de leur plein épanouissement.

Pour le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, l'acte posé ce jour par le Président Alassane OUATTARA ouvre une nouvelle page de l'histoire du cacao en Côte d'Ivoire. Laquelle n'a été possible que grâce aux réformes audacieuses et ambitieuses du secteur agricole lancées par le Chef de l'Etat depuis 2012, dont l'une des matrices essentielles a été de traiter l'épineuse question de la transformation de nos matières premières.

Ces réformes, pour ce qui est du cacao, ont permis de garantir des revenus stables aux producteurs et d'améliorer leurs conditions de vie dans la perspective de la promotion d'une économie cacaoyère ivoirienne durable.

A cet égard, a révélé le Ministre Kobenan Kouassi ADJOURMANI, les résultats obtenus depuis la mise en œuvre de ces réformes, sont indéniables, d'autant que les revenus perçus par les producteurs de 2012 à 2020, sont de l'ordre de 12905 milliards de F CFA.

Pour terminer, le Ministre ADJOURMANI a indiqué qu'afin d'accroître le niveau de fèves transformées en 2020, à 50%, la Côte d'Ivoire a mis en place des politiques incitatives de la transformation locale du cacao en produits finis ou semis, grâce à la volonté du Président de la République, en offrant notamment aux investisseurs privés de nombreux avantages, tel que l'abattement sur le Droit Unique de Sortie (DUS).

Une photo de famille et un cocktail ont mis fin à la cérémonie.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information –

Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci